

RICHTER CHEMIE-TECHNIK

La réponse à la corrosion

Type PA/F

Notice de service pour robinetterie de prise d'échantillon

Sommaire

- 1 Généralités
- 2 Sécurité
- 3 Transport et entreposage
- 4 Descriptif du produit
- 5 Montage
- 6 Fonctionnement
- 7 Maintenance
- 8 Défaits
- 9 Tableaux, plans

Nombre total de pages: 6

**PA pour fluides hautement visqueux/
faible pression de service,**
voir paragraphe 4.4.2

Représentant local:

voir la commande

La reproduction est autorisée en
règle générale en précisant les
références de source, mais
uniquement après la demande de
notre accord écrit préalable.

Nota:

Lire très attentivement cette notice de service avant,
tout déballage, montage, mise en service etc.!

TM 4275 fr

Edition 8/99
Version 1.0



Richter Chemie-Technik GmbH
Otto-Schott-Strasse 2
D-47906 Kempen/Ndrh.

Telephone +49 (2152) 146-0
Fax +49 (2152) 146-190

1 Généralités

Les éléments de robinetterie Richter sont conformes aux spécifications techniques selon la norme DIN 3230.

1.1 Domaine d'application

La robinetterie est revêtue de matière plastique anticorrosive et convient donc parfaitement aux fluides corrosifs.

Dans les cas où la robinetterie serait utilisée pour d'autres données de service que celles prévues, l'exploitant prendra le soin de vérifier si sa conception convient au nouveau cas d'utilisation.

1.2 Données sur le produit

Désignation

PA/F : Robinetterie de prise d'échantillon, revêtue de PFA

Diamètres nominaux : 25 et 50

2 Sécurité



Les consignes de sécurité contenues dans cette notice, dont le non-respect peut présenter un danger pour toute personne, sont matérialisées par le symbole de danger général.

ATTENTION !

Le non-respect de ces consignes de sécurité peut être préjudiciable à la robinetterie et à son fonctionnement.

2.1 Qualification et formation du personnel

Le personnel responsable du montage, du service et de la maintenance doit faire preuve d'une qualification adéquate pour ces travaux.

La responsabilité, la compétence et le contrôle du personnel seront définis en termes précis par l'exploitant.

Dans le cas où le personnel ne disposerait pas des connaissances requises, il suivra un stage d'initiation et de formation.

Ce stage sera dispensé, si nécessaire, par le constructeur ou le fournisseur à la demande de l'exploitant de la robinetterie.

De plus, l'exploitant s'assurera que le contenu de la notice de service aura été

compris dans son intégralité par son personnel.

2.2 Dangers dus au non-respect des consignes de sécurité

Le non-respect des consignes de sécurité peut entraîner la perte de tout droit à des dommages-intérêts.

En détail, le non-respect des consignes de sécurité peut engendrer p. ex. les risques suivants:

- Défaillance des fonctions importantes de la robinetterie ou de l'installation
- Mise en danger de personnes due à des actions mécaniques et chimiques.
- Dangers pour l'environnement dus à des fuites de matières dangereuses.

2.3 Travailler en prenant conscience des impératifs de sécurité

On respectera :

- les consignes de sécurité figurant dans cette notice de service
- les prescriptions nationales sur la prévention des accidents
- les prescriptions de travail, de service et de sécurité de l'exploitant.

2.4 Consignes de sécurité pour l'exploitant / l'opérateur

- Dans le cas où des éléments de robinetterie chauds ou froids présenteraient des risques, ils doivent être protégés par le client pour éviter tout contact.

2.5 Consignes de sécurité pour la maintenance

La robinetterie exposée à des fluides portant atteinte à la santé doit être décontaminée.

Avant de procéder à la remise en service, on respectera les points figurant sous la rubrique „Première mise en service“.

2.6 Transformation et fabrication arbitraires de pièces de rechange

Toute transformation ou modification de la robinetterie n'est autorisée qu'avec l'accord préalable du constructeur.

Les pièces de rechange originales et les accessoires autorisés par le constructeur sont les garants de la sécurité.

L'utilisation d'autres pièces peut exclure la responsabilité pour les conséquences qui en résulteraient.

2.7 Modes d'utilisation inadmissibles

La sécurité de marche de la robinetterie livrée n'est garantie qu'en cas d'utilisation adéquate conformément au **paragraphe 1** de la présente notice de service.

Les valeurs limites indiquées sur la plaque signalétique ne doivent en aucun cas être dépassées.

3 Transport et entreposage



Pour toutes les opérations de transport, on respectera impérativement les règles de l'art universellement reconnues ainsi que les prescriptions sur la prévention des accidents.

3.1 Déballage

Vérifier aussitôt après le déballage si la livraison est complète et n'a pas subi de dommage en cours de transport.

3.2 Transport

La marchandise transportée doit être manipulée avec soin pour éviter tout dommage.

Les couvercles de protection des brides assurent la protection pendant le transport et ne doivent pas être enlevés.

3.3 Entreposage

Si la robinetterie n'est pas installée immédiatement après sa livraison, il conviendra de l'entrepoiser selon les règles de l'art.

L'entreposage doit se faire dans un lieu sec à une température aussi constante que possible.

Un **entreposage plus long** peut nécessiter un emballage individuel de protection contre l'humidité. Une décision devra être prise en fonction des conditions d'entreposage locales.

3.4 Réexpédition



L'exploitant de la robinetterie utilisée pour les fluides corrosifs ou toxiques veillera à ce qu'elle soit bien rincée et nettoyée avant de la remettre au personnel d'entretien. On y veillera tout particulièrement lors d'une réexpédition à l'usine du constructeur.

3.4.1 Certificat de conformité

En cas de réexpédition, la robinetterie devra être accompagnée d'un certificat de conformité relatif au domaine d'application selon la norme EUROPUMP.

Le cas échéant, on indiquera les mesures de sécurité et de décontamination.

Une demande de formulaires pourra être émise auprès de ITT Richter.

4 Descriptif du produit

La robinetterie de prise d'échantillon de la série PA/F est utilisée pour la prise d'échantillon de liquides véhiculant dans les tuyauteries.

Les plans au **paragraphe 9** montrent leur structure.

4.1 Corps

Conformément à la norme DIN EN 19, le corps porte les informations suivantes:

- Diamètre nominal
- Pression nominale
- Matériau du blindage
- Matériau du revêtement
- Fabricant
- Indice de fonderie
- Numéro de coulée

4.2 Soufflet

ATTENTION !

L'avantage d'un joint de soufflet est la séparation sans presse-étoupe du compartiment du fluide de son environnement.

4.3 Presse-étoupe de sécurité

En cas de défaillance du soufflet, le presse-étoupe de sécurité peut assurer l'étanchéité de la vanne pour une durée limitée.

4.4 Commande de robinetterie

La commande du levier de manoeuvre dans le sens du corps de vanne assure l'ouverture de la sortie de vanne pour la prise d'échantillon.

On s'assurera qu'un récipient de prise d'échantillon soit raccordé et qu'un tuyau soit monté au niveau de la mise à l'air du raccordement par brides.

En relâchant le levier, la robinetterie se referme automatiquement (dispositif d'homme mort).

Le levier est doté de 3 goupilles cannelées. Quand on enlève la goupille centrale et que le levier manuel n'est pas mis en action, ce dernier se dégage permettant ainsi son libre mouvement. Une commande intempestive de la vanne est ainsi exclue.

Quand on enlève en plus la goupille supérieure, le levier est démontable, mais sa fonction reste inchangée.

En option, le levier manuel peut également être monté en position verticale.

4.4.1 Poignée en étoile

La poignée en étoile permet d'influer sur la course et, par conséquent, sur la diminution de pression et sur le débit de fluide.

De plus, cette poignée peut également être utilisée pour fermer la robinetterie comme une robinetterie manuelle.

Elle sert également à augmenter la force de fermeture en cas d'urgence, p.ex. lorsque la surface d'étanchéité est endommagée ou en cas de coincement de particules solides.

4.4.2 Fluides hautement visqueux / Faible pression de service

ATTENTION !

En cas d'exécution pour fluides hautement visqueux, on respectera les limites d'utilisation modifiées indiquées sur la plaque signalétique et on **veillera à ce que** la course de vanne soit réglée conformément aux instructions de réglage suivantes.

Instructions de réglage :

- 1) Pousser le levier de prise d'échantillon dans le sens de la vanne.
- 2) Tourner lentement la poignée en étoile dans le sens anti-horaire jusqu'à ce que l'écoulement du fluide dans le récipient de prise d'échantillon corresponde au débit désiré.
- 3) Relâcher le levier et bloquer la poignée en étoile dans cette position.

Cette méthode d'écoulement permet de garantir que pour tout autre prise d'échantillon (à pression interne égale) le débit de l'échantillon dans le récipient reste dans les limites désirées et ne présente aucun danger pour l'échantillonneur.

En cas de pressions de service changeantes, nous recommandons, par mesure de sécurité, de tourner la poignée en étoile dans le sens horaire jusqu'au zéro après chaque prise d'échantillon (le levier ne peut pas effectuer de course).

4.5 Plaque signalétique

La plaque signalétique contient sur son blindage de fonte les indications suivantes:

- type, pression nominale, matériau du revêtement
- les pressions de service admissibles en fonction des températures admissibles
- N° de fabrication Richter.
- les éventuelles spécifications client

Exemple de n° de fabrication. : 98 4875/2/1

Veiller indiquer ce n° de fabrication pour tout renseignement complémentaire

5 Montage

Pour mieux éviter l'encrassement ou l'endommagement des surfaces d'étanchéité, on veillera à ce que les couvercles de protection des brides restent sur les brides jusqu'au montage imminent.

Pour que les surfaces d'étanchéité ne soient pas endommagées par des contre-brides, nous recommandons la mise en place de joints.

Si le risque de détérioration est particulièrement important, p.ex. dans le cas de contre-brides en métal ou en émail, on utilisera des joints revêtus de PTFE à insert métallique (figurent au programme de livraison Richter).

5.1 Sens d'écoulement et position

L'installation est indépendante du sens d'écoulement. La position de montage est normalement horizontale avec le raccordement par brides dirigé vers le bas (toute autre position exige un raccordement par brides spécial).

5.2 Mise à la terre

La mise à la terre s'effectue par le biais des vis de tuyauterie.

6 Fonctionnement

6.1 Première mise en service

En règle générale, la robinetterie a déjà subi une épreuve d'étanchéité à l'eau et à l'air. Sauf accord particulier, il est donc possible que de faibles résidus d'eau soient encore restés dans la zone d'écoulement de la robinetterie. On y veillera en raison d'une éventuelle réaction au fluide véhiculé.

Après les premières charges de pression et de températures de service, on vérifiera les couples de serrage de toutes les vis d'assemblage. Voir couples de serrage au [paragraphe 9](#).

6.2 Mise hors service



Avant de procéder au dévissage des brides d'assemblage:

- S'assurer que l'installation est décomprimée
- Rincer le fluide
- Respecter les consignes de sécurité.

Aussitôt après le démontage, protéger les brides contre tout dommage mécanique au moyen des couvercles de protection prévus à cet effet.

6.3 Modes d'utilisation inadmissibles et leurs conséquences

- On empêchera toute cristallisation (p.ex par chauffage). Les dommages causés au siège ou au clapet de vanne seraient inévitables. Dans le cas extrême, cela pourrait provoquer une non-étanchéité.
- Une utilisation avec des fluides chargés de particules solides augmente l'usure.
- Le non-respect du diagramme pression/température peut engendrer des dommages.

7 Maintenance

7.1 Assemblage par vis

On effectuera des vérifications périodiques des couples de serrage en fonction des exigences opérationnelles aux endroits suivants :

- Ecrous de presse-étoupe
- Vis de corps (siège et couvercle)
- Vis de tuyauterie

Voir couples de serrage au [paragraphe 9](#).

7.2 Nettoyage



Avant de procéder aux travaux d'entretien, on rincera à fond la robinetterie. Pour ce faire, on manipulera plusieurs fois le levier et on rincera le raccord de prise d'échantillon. Même si la robinetterie est vidangée et rincée selon les règles de l'art, des résidus de fluide peuvent encore se trouver dans la robinetterie, p.ex. entre les surfaces d'étanchéité.

Les pièces en matière plastique peuvent également avoir absorbé le fluide qui s'échappe petit à petit de cette matière après le nettoyage.

Il convient donc de porter un vêtement de protection adéquat. Voir également le [paragraphe 3.4](#).

7.3 Démontage

- Desserrer l'écrou rainuré
- Dévisser la cage ressort.
- Dévisser le couvercle et le siège.
- Desserrer la goupille fileté dans la douille de ressort.
- Dévisser la douille de ressort.
- Démonter la tige de vanne et le soufflet.
- Raccordement par brides: desserrer le collier de serrage et dévisser le raccord.

7.4 Montage

- Monter et serrer fortement le siège.
- Visser la tige de vanne dans le soufflet.
- Engager la tige de vanne et le soufflet dans le couvercle.
- Monter en même temps le presse-étoupe et la commande.
- Visser le couvercle sur le corps.
- Visser la douille de ressort. Serrer fortement la goupille fileté.
- Enfiler le ressort.
- Monter la cage ressort avec l'écrou rainuré.
- Monter la poignée en étoile avec l'écrou à tête hexagonale.
- Visser le raccordement par brides et le fixer au moyen du collier de serrage.

7.5 Contrôle

Après le montage, on procédera au contrôle de la robinetterie.

- **Etanchéité**

L'étanchéité de la sortie de vanne pour prise d'échantillon devra être contrôlée.

Ce contrôle s'effectuera suivant la norme DIN 3230 partie 3, BF et BO, taux de fuite 1.

Fluide d'essai:	Air	
Pression d'essai:	16 bar et 1 bar	
Température d'essai:	15 à 35 ° C	
Durée d'essai:	DN 25	15 secondes
	DN 50	60 secondes

8 Défauts: les causes et leur élimination

- Raccordement par brides de la tuyauterie non-étanche

Resserrer les vis de brides en appliquant le couple de serrage figurant au **paragraphe 9**. Si la non-étanchéité persiste, les couples de serrage pourront être dépassés de 10 %.

Si la non-étanchéité n'est toujours pas acquise, démonter et vérifier la robinetterie.

- Raccordement par vis corps/siège ou corps/couvercle non-étanche

Resserrer les vis de corps. Procéder comme ci-dessus.

- Non-étanchéité du presse-étoupe de sécurité

ATTENTION !

Soufflet non-étanche.
Resserrer le presse-étoupe de sécurité et arrêter l'installation le plus vite possible ou isoler le tuyau avec la robinetterie.

- Robinetterie non-étanche à la fermeture

Desserrer le contre-écrou sous la poignée en étoile et fermer la vanne au moyen de la poignée en étoile.

9 Tableaux, diagrammes, plans

9.1 Dimensions de raccordement

- Longueur hors tout voir la commande
- Type de bride voir la commande

9.2 Débits K_{v100} pour le flux principal

DN	m ³ /h
25	15
50	65

9.3 Masses

DN	kg
25	10
50	18

9.4 Couples de serrage

Vis graissées, à serrer en diagonale.

Vis de corps

DN	Nombre x taille	Nm
25	4 x M12	30
50	4 x M16	50

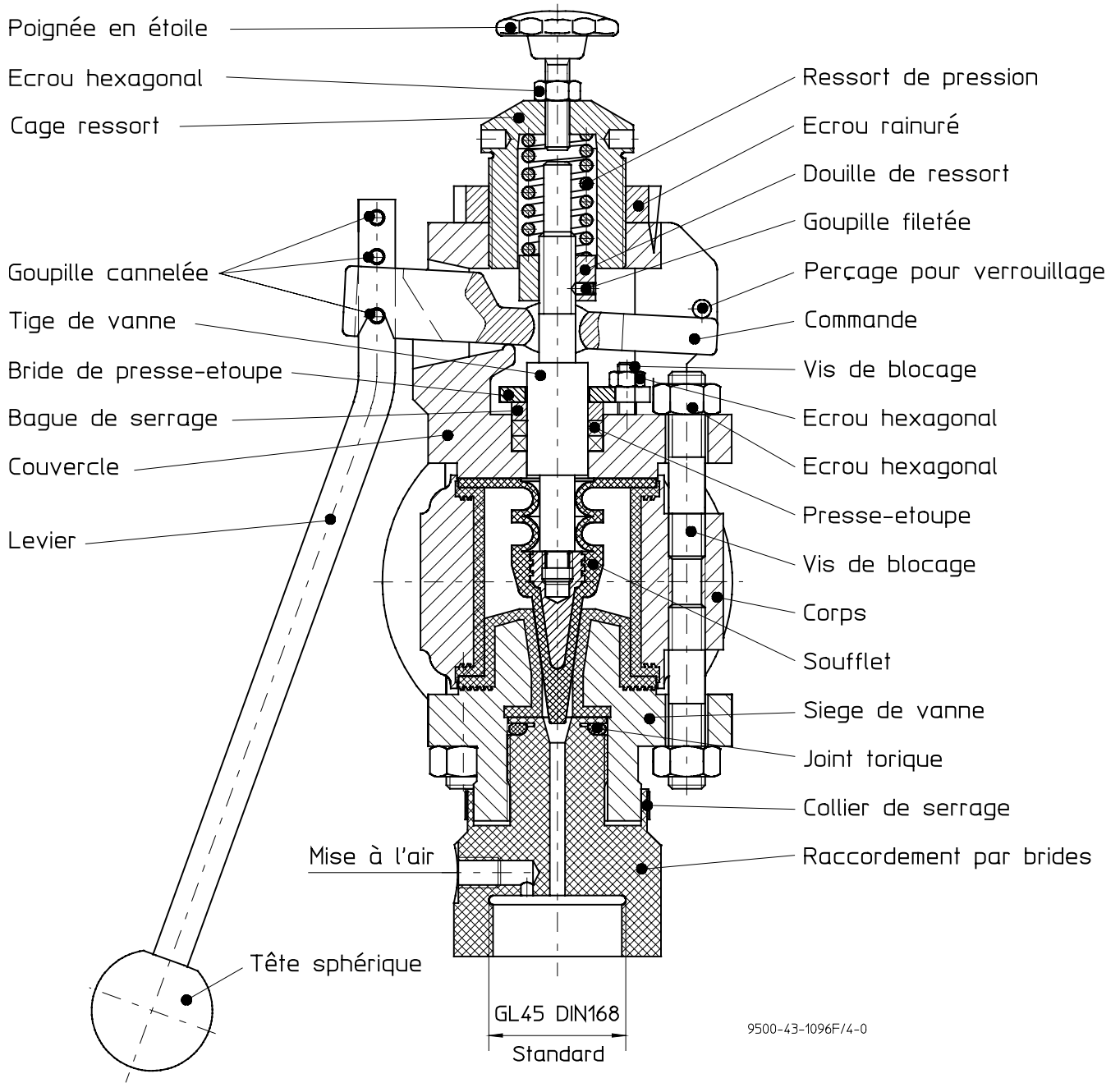
Vis de tuyauterie

DN	Nombre x taille	Nm
25	4 x M12	12
50	4 x M16	30



9.5 Indications de pression et de température

Température	°C	-60	-10	20	150	200
Pression de service	bar	10	16	16	15	14

9.6 Plans



CE Konformitätserklärung nach EN ISO//IEC 17050
Déclaration de conformité selon la norme EN ISO/IEC 17050

Produkt <i>Produit</i>	Kunststoffausgekleidete Hubventile <i>Vannes à soufflet revêtues de matière plastique</i>		
Bauart <i>Type</i>	Membranabsperrentil, Probenahmeventil, Bodenauslaufventil <i>Vanne d'arrêt à membrane ou vanne de prise d'échantillon, vanne de fond de cuve</i>		
Baureihe <i>Séries</i>	BAV..., MV..., PA...		
Nennweite <i>Diamètre nominal</i>	DN 15 bis DN 150, 1/2" bis 6" <i>DN 15 à DN 150, 1/2" à 6"</i>		
Seriennummer <i>Número de serie</i>	ab 29.12.2009 <i>à partir de 29.12.2009</i>		
EU-Richtlinie <i>Directives UE</i>	97/23/EG Druckgeräterichtlinie 2006/42/EG Maschinenrichtlinie <i>97/23/EC Directive pour les appareils sous pression 2006/42/CE Directive pour les machines</i>		
Angewandte Technische Spezifikation <i>Spécification technique appliquée</i>	DIN EN ISO 12100-2 AD 2000		
Überwachungsverfahren <i>Procédure de surveillance</i>	97/23/EG Zertifizierungsstelle für Druckgeräte der TÜV Nord Systems GmbH & Co. KG Notified Body 0045		
Konformitätsbewertungs- verfahren <i>Procédure d'évaluation de la conformité</i>	Modul H <i>Module H</i>		
Kennzeichnung <i>Marquage</i>	97/23/EG ¹⁾	97/23/EC ¹⁾ ≥ DN 32, ≥ 1"	 0045
	2006/42/EG ²⁾	2006/42/EC ²⁾	

Das Unternehmen Richter Chemie-Technik GmbH bescheinigt hiermit, dass die o.a. Baureihen die grundsätzlichen Anforderungen der aufgeführten Richtlinien und Normen erfüllt.
L'entreprise Richter Chemie-Technik GmbH certifie par la présente que les séries précitées répondent aux exigences fondamentales des directives et normes mentionnées.


¹⁾ Für nicht aufgeführte Nennweiten ist eine Kennzeichnung nicht zulässig.
Pour les diamètres nominaux non indiqués, le marquage n'est pas admis.

²⁾ Alle Armaturen, mit Ausnahme der Armaturen mit Handbetätigung.
Toutes les vannes, sauf les vannes à commande manuelle

Kempen, 14.01.2011



G. Kleining
Leiter Forschung & Entwicklung
Responsable Recherche & Développement



A. Linges
Leiter Qualitätsmanagement
Responsable de la gestion de la qualité

Informations de sécurité / Déclaration d'innocuité sur la contamination des pompes, éléments de robinetterie, vannes et composants Richter

1 DOMAINE D'APPLICATION ET OBJET

Tout entrepreneur (exploitant) est responsable de la santé et de la sécurité de son personnel. Cette responsabilité porte aussi sur le personnel effectuant des réparations chez l'exploitant ou chez le fournisseur.

La déclaration ci-jointe sert à informer le fournisseur sur l'éventuelle contamination des pompes, éléments de robinetterie, vannes et composants expédiés pour réparation. Sur la base de ces informations, le fournisseur pourra prendre les mesures de protection nécessaires pour effectuer la réparation.

Nota: Pour les réparations **sur place**, on appliquera les mêmes directives.

2 PREPARATION DE L'EXPEDITION

Avant de procéder à l'expédition de ces appareils, l'exploitant est tenu de remplir intégralement la déclaration suivante et de l'ajouter aux documents d'expédition. On respectera les prescriptions d'expédition respectives indiquées sur la notice de service, comme par exemple :

- Vidanger le moyen
- Enlever les cartouches filtrantes
- Sceller hermétiquement toutes les ouvertures
- Procéder à un emballage conforme
- Expédition dans des conteneurs appropriés
- Apposer la déclaration sur la contamination **à l'extérieur !!** sur l'emballage

Déclaration sur la contamination des pompes, éléments de robinetterie, vannes et composants Richter

La réparation et/ou l'entretien des pompes, éléments de robinetterie, vannes et composants ne sera effectué que sur présentation d'une déclaration intégralement remplie, autrement des retards dans les travaux en seront la conséquence. Si cette déclaration n'est pas jointe aux appareils à remettre en état, l'expédition pourra être refusée.

Il convient de présenter une déclaration pour chaque appareil.

Cette déclaration ne doit être remplie et signée que par le personnel autorisé et qualifié de l'exploitant.

Client/Service/Institut : _____	Motif de l'expédition <input checked="" type="checkbox"/> Prière de cocher la case correspondante			
Rue : _____	Réparation: <input type="checkbox"/> payant		<input type="checkbox"/> Garantie	
Code postal, lieu : _____	Echange: <input type="checkbox"/> payant		<input type="checkbox"/> Garantie	
Interlocuteur : _____	<input type="checkbox"/> Echange/Remplacement déjà ordonné / reçu			
Téléphone : _____ Fax : _____	Restitution: <input type="checkbox"/> Location <input type="checkbox"/> Prêt		<input type="checkbox"/> Avis de crédit	
Expéditeur final : _____				
A. Informations produit Richter :		Description de la non-conformité :		
Désignation : _____		_____		
Référence : _____		_____		
Numéro de série : _____		_____		
B. Etat du produit Richter :		Contamination :		
	Non ¹⁾	Oui	Non	Non ¹⁾
Etait-il en service ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vidangé (produit/matières consommables) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Toutes les ouvertures sont-elles scellées hermétiquement!	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, avec quel détergent :	_____			<input type="checkbox"/>
Et selon quelle méthode de nettoyage :	_____			<input type="checkbox"/>
¹⁾ Si "non", continuer au point D. ← ²⁾ Les appareils contaminés par des matières microbiologiques ou explosives ne seront acceptés que sur présentation d'une pièce justifiant d'un nettoyage conforme. ³⁾ En règle générale, les appareils contaminés par des substances radioactives ne seront pas acceptés.		<input type="checkbox"/> toxique <input type="checkbox"/> corrosive <input type="checkbox"/> inflammable <input type="checkbox"/> explosive ²⁾ <input type="checkbox"/> microbiologique ²⁾ <input type="checkbox"/> radioactive ³⁾ <input type="checkbox"/> autres substances nocives		
C. Informations sur les matières véhiculées (à remplir obligatoirement)				
1. Avec quelles matières l'appareil est-il entré en contact ? Non commercial et/ou désignation chimique des moyens et des matières véhiculées, caractéristiques de la matière, p.ex. selon la fiche technique de sécurité (p.ex. toxique, inflammable, corrosif)				
X Nom commercial : _____		Désignation chimique : _____		
a) _____		_____		
b) _____		_____		
c) _____		_____		
d) _____		_____		
2. Les matières précitées sont-elles nuisibles à la santé ?		Non	Oui	←
3. Produits de décomposition dangereux en cas de charge thermique ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	←
Si oui, lesquels ? _____				

D. Déclaration obligatoire de par la loi : Nous assurons que les informations données dans cette déclaration sont intégrales et conformes à la vérité. En tant que soussigné, je suis en mesure d'en juger. Nous savons que nous sommes responsables, vis-à-vis du fournisseur, des dommages résultant d'informations incomplètes et incorrectes. Nous nous engageons à libérer le fournisseur de toute demande de dommages-intérêts formulée par des tiers et résultant d'informations incomplètes et incorrectes. Nous n'ignorons pas que nous sommes directement responsables vis-à-vis des tiers et notamment du personnel du fournisseur chargé de la manipulation / réparation du produit.

Nom de la personne autorisée (en caractères d'imprimerie): _____

_____ Date _____ Signature

Cachet de la société

TELECOPIE

Télécopie n° ()

Pages (avec la page de garde) ()

Richter Chemie-Technik GmbH
Otto-Schott-Straße 2
D-47906 Kempen
Telefon +49(0)21 52/146-0
Telefax +49(0)21 52/146-190
richter-info@richter-ct.com
www.richter-ct.com

A:

()

Interlocuteur :	Indice :	Poste :	Adresse e-mail :	Date:
()	()	- ()	()	()

Votre n° de commande: ()

Notre n° de commission: ()

N° de série: ()

Mesdames et Messieurs,

Le respect des prescriptions légales concernant la sécurité du travail, comme p.ex. le décret sur les lieux de travail (ArbStättV), le décret sur les substances dangereuses (GefStoffV, BIOSTOFFV), les prescriptions sur la prévention des accidents ainsi que les prescriptions sur la protection de l'environnement, comme p.ex. la loi sur les déchets (AbfG) et la loi sur l'approvisionnement en eau (WHG), engage toutes les entreprises industrielles à protéger leurs salariés, c'est-à-dire l'homme et l'environnement contre les effets nocifs dus à la manipulation de substances dangereuses.

Une inspection / réparation de produits RICHTER et de leurs composants ne peut donc s'effectuer que si la déclaration ci-jointe est présentée dûment et entièrement remplie par du personnel autorisé et qualifié.

En règle générale, tout matériel pollué ne sera pas accepté en cas d'expédition.

Néanmoins, si d'autres mesures de sécurité sont requises à l'issue d'une vidange et d'un nettoyage du matériel effectués avec soin, les informations nécessaires devront être données.

Le déclaration d'innocuité ci-joint fait partie intégrante de l'ordre d'inspection / réparation. Sans toucher à ce qui a été précité, nous nous réservons le droit de refuser l'acceptation de cette commande pour d'autres raisons.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.
RICHTER CHEMIE-TECHNIK GMBH

Annexes

()